

LE TAMBOUR

« Qu'on se le dise !... »

La voix de la Municipalité de PUYBRUN



INFORMATIONS MUNICIPALES

OPÉRATION GALETTES

En remplacement des traditionnels vœux du Maire, qui ont dû être annulés cette année, une galette a été offerte à tous les Puybrunais âgés de plus de 70 ans. 188 personnes étaient concernées par cette opération et ce sont 144 aînés qui ont profité de cette offre.



PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ



Dans la nuit du **samedi 27** au **dimanche 28 mars 2021**, vous avancerez vos horloges d'une heure. À 2h, il sera donc 3h. Vous dormirez une heure de moins.

ÉTAT - CIVIL

NAISSANCE

Le 19 janvier 2021 à Aurillac (Cantal)
Hidaya BOUKHADDI
 de Sokaina RAHAMA et Hakim BOUKHADDI
Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur à Hidaya.



MARIAGE

Marine COUBRONNE et Anthony GAILLOT, le 06 février
Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

NOUS DÉPLORONS LE DÉCÈS DE :

Mme Juliette CROSNIER, à l'âge de 97 ans
 Le 23 février à Puybrun (Lot)
Nos plus sincères condoléances à la famille.

L'INCIVISME DE CERTAINS VA NOUS COÛTER CHER !!

Le SYDED vient de nous transmettre les tarifs de leurs différentes compétences et notamment celle des « déchets ». Les erreurs de tri et surtout l'incivisme de certains vont alourdir la facture de tous les Puybrunais !!! En voici les détails :



Tarifs 2021 - Compétence « Déchets »

Participation des collectivités membres

Participation des collectivités membres à l'administration générale	1,00 € HT/hab. (DGF 2020)
Participation du Département à l'administration générale	64.800 € TTC
Traitement des déchets non valorisables	171,00 € HT/tonne traitée
Déchetteries, compostage des végétaux, valorisation du bois	32,50 € HT/hab. (DGF 2020)
Tri des déchets recyclables et valorisation du verre	

Tarif principal :

Moyenne : 20,50 % soit 70,00 € HT

Taux de refus	R < 13,00%	13,00 % ≤ R < 18,00 %	18,00 % ≤ R < 23,00 %	23,00 % ≤ R < 28,00 %	R ≥ 28,00 %
Tarif HT (tonne entrante)	60,00 €	65,00 €	70,00 €	75,00 €	80,00 €

Bonus/Malus « performance » :

Moyenne : 63 kg/hab. DGF, soit 0,00 €

Performance (kg/hab.DGF)	P ≥ 69	69 > P ≥ 66	66 > P ≥ 60	60 > P ≥ 57	P < 57
Incidence sur le tarif (tonne entrante)	- 10,00 €	- 5,00 €	0,00 €	+ 8,00 €	+15,00 €

PASSEZ AU COMPOSTAGE

Les déchets organiques constituent un tiers des ordures ménagères. Le compostage est l'arme ultime pour alléger la poubelle. C'est pourquoi le SYDED encourage cette pratique depuis 20 ans.

Vous pouvez commander un kit de compostage pour 20,00 €uros.

Il comprend : 1 composteur (320 l), 1 tige aératrice, 1 seau (10 l) et 1 guide du compostage domestique.

Le bon de commande peut être retiré en Mairie.

Composter, c'est une pratique ancestrale plus que jamais d'actualité.



BRICOLAGE - JARDINAGE

Arrêté préfectoral du 02 décembre 2009 - section 6 - article 10



Les travaux qui utilisent des engins à moteur bruyants tels que : tondeuses, débroussailleuses, etc... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants.

lundi à vendredi	de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
samedi	de 9h à 12h et de 15h à 19h
dimanche et jours fériés	de 10h à 12h

LA VIE DE NOTRE VILLAGE

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE - POINT INTERNET

La bibliothèque et le Point Internet fonctionnent uniquement le dimanche de 10h à 11h30 en raison du Covid.

La bibliothèque départementale vient de renouveler une partie de notre stock de livres.

Petits et grands, n'hésitez pas à venir nous rendre une visite, nous vous ferons découvrir romans, documentaires, policiers, bandes dessinées et revues qui peuvent être empruntés **gratuitement pour 3 semaines**.

Des livres en gros caractères pour plus de confort de lecture sont disponibles. Quelques livres audio (sous forme de CD) sont également à disposition.

Le Point Internet est à votre disposition. Les bénévoles peuvent vous initier à l'informatique dans la mesure de ce qu'elles connaissent.

LE CAR DES SERVICES PUBLICS ITINÉRANT



Le car des services publics itinérant sera sur notre commune :

**les jeudis 11 et 25 mars 2021
de 9h15 à 12h30**

Frédéric : 06 49 22 13 64 - Mathilde : 06 49 22 13 65
cardesservicespublics@cauvaldor.fr

GARDES DES PHARMACIES



MARS 2021

Samedi 27 février au vendredi 05 mars	Pharmacie SIMON - SAINT-CÉRÉ
Samedi 06 au vendredi 12	Pharmacie d'Orlinde - BRETENOUX
Samedi 13 vendredi 19	Pharmacie de PUYBRUN
Samedi 20 au vendredi 26	Pharmacie de la Cère - BIARS SUR CÈRE
Samedi 27 au vendredi 02 Avril	Pharmacie d'Orlinde - BRETENOUX

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Le paiement de proximité est actif dans votre bureau de Tabac « Vival ».

Ce service est simple et gratuit.

Quelles factures ou avis pouvez-vous payer chez votre buraliste ?

La réponse est simple :

- Toutes les factures de service public : eau, assainissement, avis de cantine, de crèche, hôpital,...
- Les amendes
- Les avis d'impositions

La seule condition est que votre avis ou votre facture possède un code datamatrix (ou QR code).



Toutefois quelques règles s'imposent :

- Les avis d'imposition peuvent être réglés en espèces ou par carte bancaire mais **ils ne doivent pas excéder 300 euros** (sinon le paiement se fera de manière dématérialisée sur internet).
- Les factures et les amendes peuvent être payées en **espèces dans la limite de 300 euros maximum** ou par carte bancaire quelque soit le montant.
- **Aucun paiement ne peut se faire par chèque.**

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

PUYBRUN LOISIRS

Conformément aux directives gouvernementales, le club reste fermé jusqu'à nouvelle décision nationale sanitaire.

En attendant, nous continuons à prendre contact, autant que faire ce peut, avec nos adhérents et leur apporter un modeste soutien.

Nous nous organisons pour des réunions de 3 ou 4 personnes à domicile, dans le respect des mesures sanitaires exigées par le gouvernement. Cela apporte un peu de réconfort aux personnes voulant bien y participer et permet pendant quelques instants d'oublier la morosité actuelle.

Nous voudrions bien faire plus, mais cela est difficile. Gardons le moral et l'espoir que la situation va s'arranger pour tout le monde.

Le secrétaire du club.

Retrouvez les principales informations du « Tambour » sur DÉCIBEL FM 105.9 et 106.9

IPNS - Mairie de Puybrun - Ne pas jeter sur la voie publique